

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 2018

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 14 mai 2018, à 19 h 31, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Est également présent :

M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate que tous les membres du conseil municipal sont présents et déclare que la séance est ouverte.



DÉPÔT DE DOCUMENT



DÉPÔT DE LA RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Le greffier adjoint dépose le document de renonciation à l'avis de convocation, dûment signée par tous les membres du conseil municipal, attestant que ces derniers consentent à la tenue de cette séance extraordinaire conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.



2018-197

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour lequel se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt de document
 - 2.1. Dépôt de la renonciation à l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Proposition
 - 4.1. Conseil – Entente de fin d'emploi du directeur général
5. Période de question de citoyens
6. Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



2018-198

CONSEIL – ENTENTE DE FIN D'EMPLOI DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'approuver l'entente de fin d'emploi du directeur général, M. Robert Doré, jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

D'autoriser le maire et le greffier adjoint à signer ladite entente au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité, le président vote



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 19 h 33.

Sylvain Juneau, maire

Olivier Trudel, greffier adjoint